MINISTÈRE
DE LA CULTURE

Liberté
Égalité
Fraternité

ARCHIVES NATIONALES

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (C.C.T.P.)

MARCHE DE RÉALISATION ET INSTALLATION DES AMÉNAGEMENTS SCÉNOGRAPHIQUES DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION
« Le cardinal de Rohan et l'affaire du collier de la reine »
SUR LE SITE DE PARIS DES ARCHIVES NATIONALES

LOT N°3 : ÉCLAIRAGE ET ÉLECTRICITE

Personne publique, pouvoir adjudicateur et maître d'ouvrage :
Service à compétence nationale Archives nationales
59 rue Guynemer
90001
93383 Pierrefitte-sur-Seine cedex

Représentant du pouvoir adjudicateur et ordonnateur :
Madame la Directrice des Archives nationales

Personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R.2191-59 à R.2191-62 du code de la commande publique :
Madame la Directrice des Archives nationales

Comptable assignataire des paiements :
Le chef du département comptable ministériel

Mode de consultation :
Procédure adaptée ouverte passée en application des articles L.2123-1 2° et R.2123-1 3° du code de la commande publique

1. DISPOSITIONS LIMINAIRES

Le présent marché a pour objet la réalisation et l'installation des agencements scénographiques de l'exposition *« **Le cardinal de Rohan et l'affaire du collier. Au crépuscule de l'Ancien régime** »* qui se tiendra aux Archives nationales, à l'hôtel de Soubise, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75 003 Paris, **du 7 juillet au 12 juillet 2026.**

Cette exposition, qui nécessite un aménagement des lieux et la réalisation de supports d'exposition spécifiques pour mettre en scène le parcours défini, présente environ 100 documents originaux et objets (items) provenant des Archives nationales ou empruntés à des services patrimoniaux français et étrangers, ou à des particuliers, notamment le musée des Arts Décoratifs de la ville de Strasbourg, partenaire de l'exposition. Ce musée présentera une version un peu différente de l'exposition du 20 novembre 2026 au 15 mars 2027, une majorité des œuvres et documents sera ensuite mise en place à Paris. Ce partenariat aura pour conséquence le réemploi possible de certains éléments muséographiques ou de création graphique de l'exposition de Strasbourg. La succession des deux expositions aura également des conséquences sur le calendrier très restreint de l'installation des œuvres et documents.

Cette prestation s'inscrit dans le cadre de la politique d'action culturelle et de mise en valeur des Archives nationales sur son site de Paris.

Propos de l'exposition

Lorsqu'elle éclate le 15 août 1785, l'affaire du « collier de la reine » recèle tous les ingrédients du parfait scandale : l'arrestation fracassante du cardinal de Rohan à la cour de Versailles, le nom de la reine Marie-Antoinette mêlé à une sombre supercherie, la disparition d'un chef-d'oeuvre de joaillerie au prix extravagant et une liste sensationnelle d'intrigants impliqués.
Objet d'un procès retentissant, devenue véritable événement politico-médiatique passionnant l'opinion publique et l'Europe tout entière, elle jette un discrédit durable sur la reine Marie-Antoinette et a marqué les imaginaires.
Maintes fois racontée, immanquablement associée aux derniers feux de l'Ancien Régime, elle connaît une vaste fortune littéraire et cinématographique qui, d'Alexandre Dumas à Edgar P. Jacobs, de Marcel L'Herbier à Canal +, la popularise par le biais de la fiction.
Pour la première fois une exposition lui est consacrée, fruit du partenariat entre le musée des Arts décoratifs de la ville de Strasbourg et le musée des Archives nationales. Présentée en deux étapes, d'abord à Strasbourg (20 novembre 2026 – 15 mars 2027) puis à Paris (7 avril – 12 juillet 2027), elle propose de revenir aux sources de l'affaire judiciaire, dont le déroulement et les conséquences s'étendent sur la décennie 1783-1793. Au-delà de l'écorce romanesque d'un épisode aussi rocambolesque que sulfureux, elle invite à une analyse du scandale et de ses représentations, comme manifestation des bouleversements politiques et sociaux à l'œuvre dans la France de Louis XVI, à la veille de la Révolution.
En s'appuyant sur les archives de l'enquête et du procès comme sur les nombreux témoignages contemporains et les collections des protagonistes, le parcours reprend le récit d'une affaire aux ramifications complexes dont certaines circonstances restent encore aujourd'hui incertaines.
Factums et libelles, chansons et objets révèlent la manière dont l'écho de l'affaire emplit l'espace public et façonne l'opinion. Par leurs portraits, dont certaines œuvres d'artistes de renom, et les
Destinée au grand public, cette exposition se tiendra dans la salle d'exposition des Archives nationales et la salle attenante, dite chapelle.
Elle présentera au visiteur un éventail de 100 documents sur des supports variés (parchemin, livres, papier, tableaux, photographies, objets divers) et commentés par des textes et des reproductions répartis sur 325 m^2.

Le palier contigu à la salle d'exposition sera utilisé pour le prologue et la conclusion de l'exposition.

Lieux d'exécution

L'exposition se déroule sur le site historique des Archives nationales, à savoir l'hôtel de Soubise, 60 rue des Francs-Bourgeois, 75 003 Paris et plus particulièrement :

- Demi-lune et ancienne porte sur rue de Soubise (bâche et panneau ext)
- Cour d'honneur de l'hôtel de Soubise (en option les silhouettes totems)
- Le palier de l'escalier au premier étage (introduction et conclusion)
- Les salles d'exposition au premier étage : la salle des Gardes de 274m² (prologue, thématiques), et la chapelle (thématiques et épilogue) de 48m²
- Le balcon de la fenêtre centrale de la salle des Gardes (en option les silhouettes totems)

Contraintes propres au site de l'exposition

Le seul mode d'accès au premier étage de l'hôtel est un grand escalier en pierre de taille (largeur de l'escalier : 3 mètres), comprenant une quarantaine de marches avec un palier intermédiaire. La manutention, le montage et le démontage de l'ensemble des structures, etc. à l'intérieur de l'hôtel de Soubise se feront avec la mise en place d'un passage de sécurité, par le titulaire du lot 2, pour le public accédant aux différents salons attenants aux salles d'exposition.

L'accès au site de l'hôtel de Soubise par un ou des véhicule(s) est soumis aux contraintes suivantes :

- Accès obligatoire par la porte d'entrée du 60, rue des Francs-Bourgeois, 75 003 Paris ; dimensions de la porte : H. 4,75 m x L. 2,40 m.
- Manœuvre difficile pour tourner de la rue vers la porte d'entrée du 60 rue des Francs-Bourgeois 75 003 Paris.
- Une fois dans la cour de l'hôtel de Soubise, accès obligatoire par la porte d'entrée de l'hôtel de Soubise ; dimensions de la porte : H. 2,47 m x L. 1,55 m ; nécessité de gravir, avant de pouvoir accéder à la porte elle-même, deux marches, puis un palier, puis une marche.
- L'escalier d'honneur comprenant 40 marches.
- Une fois l'escalier gravi, accès obligatoire par la porte d'entrée de la salle des gardes ; dimensions de la porte : H. 3,63 m x L. 1,50 m.

La salle des gardes est équipée d'un plafond technique pour l'éclairage (ponts rails, HSP 915 cm). Les murs sont en pierre de taille recouvert d'un doublage périphérique de cimaises en MDF 19 mm sur une hauteur de 430 cm.

La manutention, le montage et le démontage de l'ensemble des structures, etc. à l'intérieur de l'hôtel de Soubise se feront du lundi au vendredi inclus (amplitude horaire : de 08h00 à 18h00).

La salle des Gardes commandant l'accès aux salons classés des appartements de la princesse de Soubise, il est demandé au prestataire de ménager, en fin de semaine et lorsque les conditions de sécurité sont respectées, le passage du public à travers la salle d'exposition en dehors des jours de travail de construction sur site.

La chapelle est équipée de deux rails techniques (HSP 365 cm), d'une cloison en bois peint le long des murs côté droit et gauche (MDF 19 mm).

Le titulaire devra respecter les consignes de sécurité du site de Paris jointes au dossier de consultation des opérateurs économiques. Après notification des entreprises, une visite préalable commune sera fixée par les Archives nationales. Cette visite est obligatoire. Elle servira à l'élaboration et à la signature d'un plan de prévention rédigé par l'assistant de prévention des Archives nationales.

Le titulaire est réputé avoir pris connaissance des sujétions entraînées par l'exécution de travaux simultanés pendant son intervention, et sur les mêmes lieux, et donc avoir une parfaite connaissance de l'ensemble des sujétions pouvant affecter ses ouvrages, ou les mises en œuvre, et il est réputé avoir intégré ses conséquences dans son prix.

L'hôtel de Soubise sera ouvert au public pendant toute la phase d'installation de l'exposition, mais cela ne devra gêner en rien le montage.

Les acteurs du projet

Les acteurs de ce projet sont :

- Le département de l'action culturelle et éducative des Archives nationales

Le département de l'action culturelle et éducative des Archives nationales, à travers son équipe qui assure la coordination générale du projet, le commissariat technique et la régie des œuvres ; l'atelier de montage et de muséographie qui assure le montage et l'accrochage des pièces exposées, ainsi que la coordination du travail des différents prestataires techniques. Les coordonnées exactes seront transmises au titulaire du marché dès notification.
M. Guillaume NAHON, chef du département de l'Action culturelle et éducative des Archives nationales.

- Service des expositions

M. Régis LAPASIN, responsable du service des expositions.
Mme Alexandra HAUCHECORNE, commissaire technique au service des expositions.

- L'atelier de muséographie

M. Jérôme POLITI, responsable,
Mme Agata Cieluch, référente

- Commissariat scientifique

Le commissariat scientifique de l'exposition est assuré par M. François BOUQUET et Mme Sabine MEULEAU, Archives nationales, et M. Louis-Napoléon PANEL, musée des Arts décoratifs de Strasbourg.

- Conception scénographique et graphique

Agence Deltaèdre (scénographie et graphisme). Elle sera le principal interlocuteur du titulaire du présent marché et assurera le suivi de réalisation du projet.

Les coordonnées précises des interlocuteurs seront fournies au titulaire du marché dès notification.

Calendrier d'exécution

Le calendrier prévisionnel d'exécution est annexé au présent CCTP (Annexe 5_calendrier). Il sera daté et définitif lors de la réunion de cadrage indiquée au CCAP.

2. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES PRESTATIONS

Champ de la prestation

La prestation concerne :

- La conception de l'éclairage général de l'exposition avec le matériel mis à disposition par le musée ainsi que la fourniture et l'installation de matériel supplémentaire spécifique qui comprend :

 - L'éclairage des documents dans les 30 tables vitrines existantes, la trentaine d'encadrés dont 2 très grands tableaux ainsi qu'une dizaine d'objets dont un sous capot au mur ; ***(avec le matériel existant à disposition et si besoin complémentaire en location).***

 - L'éclairage des supports textuels et iconographiques (reproductions et infographies) de médiation et notamment les panneaux textes de thématiques (11), les citations (5) et les focus (5) ; ***(avec le matériel existant à disposition et si besoin complémentaire en location).***

 - L'éclairage de l'intérieur des 3 vitrines niches ***(avec des rails de type piccolo et spots de type loupis existants).***

 - L'éclairage des 5 grands décors iconographiques verticaux aux murs ainsi que les 3 toiles suspendues de l'espace bosquet ***(avec le matériel existant à disposition et si besoin complémentaire en location).***

- L'installation, le câblage, le raccordement électrique et les réglages de l'ensemble des éléments.

- Le câblage pour préparer les arrivées électriques des dispositifs audiovisuels (6 bornes sonores dans la salle des gardes). Pour les bornes BS 1 et BS 2, les câbles sont à tirer depuis le plancher technique ; pour les bornes BS 3, BS 4 et BS 5, les câbles sont à passer derrière les cloisons périphériques, et pour la borne BS 6 les câbles sont à tirer depuis le plafond et courront sur le dessus des cimaises crées.
 Les bornes BS1, BS2 et BS 3 seront placées sur le plateau, avec le compartiment technique sous le plateau ; les bornes BS 4, BS 5 et BS 6 seront situées en cimaise à 140 cm du sol.

- La mise en place des 5 BAES fournis par les Archives nationales. Leur implantation sera à préciser avec le service Sécurité Sûreté des Archives nationales une fois les aménagements scénographiques mis en place.

- La maintenance et la dépose de l'ensemble des éléments mis en place, <u>y compris l'ensemble du parc de cadreurs.</u>

<u>Matériel disponible</u>

Les Archives nationales mettent à disposition :

- 161 cadreurs CIZ 75 W, dont 53 mutés en version LED 10W, 4000K
- 15 loupis dimmables orientables à 40°,
- 15 cadreurs led Syclop,
- 7 projecteurs asymétriques à volets.

La salle des gardes est équipée d'un plafond technique pour l'éclairage (ponts rails) à une hauteur de 915 cm. La Chapelle est équipée de trois rails 3 allumages à une hauteur de 365 cm.
Voir Annexe 3_CAHIER_TECHNIQUE LOT_3, p.6.

Le prestataire est tenu d'organiser sa mission en coordination avec les autres lots, notamment les lots 1 Agencement et 4 Matériel audiovisuel pour les supports accueillant les dispositifs audiovisuels, particulièrement en ce qui concerne l'élaboration du calendrier de montage.

La majorité des items est en papier : **éclairage à 50 lux maximum sur ces items.**
La vitrine costume contient des habits du XVIIIe siècle, également sensibles : éclairage à 50 lux.

La visualisation du dispositif dans son ensemble se trouve dans l'Annexe 3_CAHIER_TECHNIQUE LOT_3.

Le prestataire est invité à consulter le cahier de plans et élévations du lot n°1 (Annexe 1_CARNET DE PLANS_LOT 1 du présent CCTP) afin de comprendre l'intégration des éclairages et de l'ensemble des arrivées électrique dans certaines vitrines, sur la structure et dans les dispositifs audiovisuels.

2.2 Descriptifs des postes dans l'ordre de la DPGF

Prestation 1 – CONCEPTION DE L'ÉCLAIRAGE, INSTALLATION ET RÉGLAGES DU MATÉRIEL

- **1.1** - Étude et réalisation d'un plan de feux, suivi et réglages pour la mise en lumière des œuvres et l'ambiance générale. Étude technique et réalisation de la mise en lumière du matériel de présentation, éléments particuliers et visuels.

- **1.2** - Déplacement des barres transversales, structures échelle des ponts lumières et mise en place de l'ensemble des cadreurs existants, en adéquation avec le plan de feux.

- **1.3** - Mise en place précise et réglages des cadreurs sur les ponts lumières et rails existants ; alimentation électrique des éléments d'éclairage supplémentaires spécifiques fournis.

- **1.4**. - Câblage pour préparer les arrivées électriques des 6 dispositifs audio (BS 1 à 6).
 Voir l'Annexe 3_CAHIER_TECHNIQUE LOT_3, p. 8, 19 à 21.

- **1.5**. – Vitrine costume : installation et réglages de 3 rails type piccolo de 100cm et de 3 spots orientables et dimmables de type Loupi (40°) existants : **50 lux**.
 Voir l'Annexe 3_CAHIER_TECHNIQUE LOT_3, p.8 à10.

Prestation 2 – FOURNITURE, INSTALLATION ET RÉGLAGE DES ECLAIRAGES SPECIFIQUES SUPPLÉMENTAIRES

- **2.1** – Câblage et alimentation en général, passe-câble de sol et goulotte au besoin ainsi que convertisseur et variateurs dont petit matériel.

- **2.2** – **LOCATION** de 6 bandes de LEDS orientables et dimmables pour :

 - la vitrine niche N1 « collier » (contre mur périphérique existant)

Voir l'Annexe 3_CAHIER_TECHNIQUE LOT_3, p.8, 12 et 13 : *dimension des bandes : N1 (1 x 84 cm) ;*

- la vitrine niche N2 « Cagliostro » (contre cloison crée au centre)
 Voir l'Annexe 3_CAHIER_TECHNIQUE LOT_3, p.8, 14 et 15 : *dimension des bandes : N2 (2 x 119cm)* ;

- la vitrine niche N3 « éventail »
 Voir l'Annexe 3_CAHIER_TECHNIQUE LOT_3, voir p.8, 16 et 17 : *dimension des bandes : N3 (3 x 50cm)*.

- **2.3 – LOCATION** de 3 cadreurs Led 35 watt de type Fenyx ou équivalent avec porte gobos pour projection de silhouettes sur le rideau central de type voilage à fournir pour le temps de l'exposition, installer et régler + réalisation de 3 verres imprimés (fichier de l'images avec 2 couleurs, noir et bleu fourni par Deltaèdre).
 Voir l'Annexe 3_CAHIER_TECHNIQUE LOT_3, p.8 et 22 à 24.

- **2.4 – ACHAT** de gélatines, films colorés pour créer, avec les spots existants, une ambiance particulière :
 - **2.4.1 espace « Bosquet »** : ambiance bleutée, nuit au clair de lune
 Voir l'Annexe 3_CAHIER_TECHNIQUE LOT_3, p.8, 18 et 25

 - **24.2 espace « Cagliostro** » : ambiance d'intérieur de nuit éclairé à la bougie
 Voir l'Annexe 3_CAHIER_TECHNIQUE LOT_3, p.8, 14 et 26

- **2.5 – ACHAT** de 2 chandeliers bougeoirs en métal vintage + 2 bougies/chandelles Led en cire ivoire avec flamme vacillantes programmables (H15cm) + 12 piles LR3 rechargeables à acheter, installer et sécuriser.
- Chandelier : dans le style équivalent au modèle vendu par Leroy Merlin « Chandelier Feel H.26 cm ».
- Bougies : dans le style, équivalent au modèle vendu par Bloolands « Bougie chandelle Led cire ivoire - H15cm »

Voir l'Annexe 3_CAHIER_TECHNIQUE LOT_3, p.26.

- **2.6 – LOCATION** d'un driver 24 volt de 30 watt pour gérer le poste 1.5 (3 rails et 3 spots dans vitrine costume)

Prestation 3.1 – BAES
Mise en place de 5 éclairages de sécurité à LED type BAES fournis par les Archives nationales.
Voir l'Annexe 3_CAHIER_TECHNIQUE LOT_3, p.8.

Le service de sécurité incendie, par l'intermédiaire de son responsable ou de son adjoint devra être sollicité pour définir l'emplacement des BAES afin de faciliter l'évacuation du public en cas d'urgence. Ils répondront aux normes en vigueur.
Après exposition les BAES seront à déposer et confier à l'équipe du musée.

Prestation 4.1 – MAINTENANCE
Maintenance de l'éclairage durant la durée de l'exposition (4 mois).

Prestation 5.1 – DÉPOSE
Dépose de l'ensemble des éléments mis en place, y compris l'ensemble du parc de cadreurs.

3, INTERFACES PARTICULIÈRES

L'entreprise de ce présent lot aura une interface à faire avec le lot 1 (agencement) notamment pour l'équipement en éclairage interne à certaines vitrines (3 vitrines niches N1, N2, N3, 1 vitrine costumes) et la fixation des câblages et rails sur la structure en bois. De plus un test de projection de gobos sur un grand échantillon de tissus du rideau central (fourni par le lot 1) devra être réalisé en amont pour valider le rendu selon le niveau de transparence.
Une autre interface se fera avec le lot 4 (matériel dispositifs audiovisuels) pour l'alimentation des bornes sonores dans la salle des gardes.

Une première intervention sera prévue pour la mise en place des spots au plafond selon le plan de feux dans une salle vide, une deuxième intervention après celle du lot 1 (agencement) et 2 (signalétique) pour équiper les autres éclairages n'étant pas sur les ponts lumière et une troisième intervention en parallèle de l'accrochage des items (documents en vitrine et encadrés au mur) pour le réglage de l'ensemble.
L'éclairage à l'intérieur de la vitrine costume sera à finaliser en concertation avec le lot 1 et l'équipe des Archives nationales au moment de l'installation de l'habit.

4. MODALITÉS TECHNIQUES D'EXÉCUTION DE LA PRESTATION

4.1 Documents généraux

Les aménagements, équipements et dispositifs sont installés dans un établissement recevant du public, toutes les lois, les règlements et normes applicables à ce type d'établissement sont réputés connues et prises en compte dans la mise au point technique du projet et appliquées lors de la réalisation – pose.

4.2 Respect des normes

Toutes les normes françaises et européennes intéressant directement ou indirectement la réalisation et l'installation sont applicables et prises en compte par les entreprises en particulier celles des ERP, ainsi que la législation permettant l'accueil de personnes handicapées (tous types de handicap).

Les matériaux et les mises en œuvre doivent satisfaire aux dispositions portées par les Normes Européennes et Françaises (N.F) publiées par l'Association Française de Normalisation (AFNOR) homologuées par arrêté ministériel.

L'attention des entreprises est portée sur la nécessaire solidité et la fiabilité des fournitures qui se trouveront dans une zone de forte fréquentation.

4.3 Objet et modalités de la prestation

La prestation inclut toutes les opérations de mise au point, fabrication, transport, installation sur site et dépose. La prestation inclut la mise en place de l'ensemble des dispositifs.

Elle se décline en 4 phases :

-Phase 1 : Mise au point technique et spatiale. À l'issue de cette phase l'entreprise remet tous les documents d'exécution permettant la validation du projet final avant fabrication (fiches techniques des appareils)
-Phase 2 : Livraison et montage sur site
-Phase 3 : Maintenance
-Phase 4 : Dépose en fin d'exposition de tous les matériels installés. La réversibilité doit être totale.

Les documents à remettre par le titulaire sont, au stade de la mise au point, les fiches techniques des appareils fournis par le présent lot.

4.4 Respect de l'esthétique

L'ensemble des alimentations sera le plus discret possible. Les câbles passeront soit derrière les cloisons périphériques soit sur la structure en bois. Lorsque cette solution ne sera pas possible, les câbles passeront sous goulottes discrète par rapport au parquet (effet bois, marron).

4.5. Nettoyage du chantier

Le titulaire est tenu de nettoyer soigneusement après chacune de ses interventions.